



## Question sur le recel d'or

Par **courdier**, le **06/02/2014** à **20:25**

Bonjour , par avance désolé pour les fautes .

Voila j'ai un petit soucis et je viens demandé de l'aide .

Un "amis" est venu chez moi , il voulait passé une superbe soirée au restaurant bien mangé et arrosée ect ..

Problème il n'a pas beaucoup sur lui et donc me demande , moi même je n'avais pas grand chose , alors il me propose de revendre ma télé ( il avait le même modèles que moi ) et de me donner la sienne a son retour de vacances , étant un "ami" je lui fis confiance , a la revente nous en avons obtenu 400 euros pour une valeur de 600e , vous me direz que ces stupide de faire sa sachant qu'il devra en racheter une derrière enfin bon , mais ces sont genre donc je ne me suis pas méfié , vous vous en doutez la télé n'es toujours pas la , alors il ma proposer pour réglé sa dette de me fournir des bijoux appartenant a sa mère et de les revendre . Il m'avait apporter des chainette appartenant a sa mère ( il vis chez elle ) Moi je n'étais vraiment pas pour car déjà le recel est punissable par la loi et en plus il appartenait a sa mère , il est a laisser chez moi ,je n'es pas encore prévenu sa mère car elle est dans une situation très précaire et je ne veux pas l'assommer encore plus ,depuis maintenant 10 jours il ne fais que me mentir tous le temps me disant j'arrive a non j'ai un empêchement ect .. j'ai décidé de prendre les choses en mains pour reprendre mon biens ou l'équivalent , je ne sais pas vers qui me tourné , j'ai bien sûr pensé a déposer plainte mais sur quelle fond ? Voila pourquoi je vous demande de l'aide si jamais quelqu'un peut m'éclairer , je rappelle donc qu'il ma fais vendre un bien en me promettant de me le rendre , pour régler sa dette il ma confié 2 chainettes en or volé a sa mère en attendant de me donnais d'autres choses comme bagues , pendentif , je possède également des messages avec son numéro de portable a son nom me disant explicitement qu'il souhaite me rembourser en volant des bijoux a sa mère il précise ( bague pendentif ect .. ) même si cela ne vaut surement rien j'ai tous ses messages ou il ment ouvertement sur sa venu pour me rembourser . J'espert avoir étai clair dans ma demande et

remercie d'avance les personnes pouvant m'éclairer !

Par **Tisuisse**, le **07/02/2014** à **07:52**

Bonjour,

Vous vous rendez à la gendarmerie et vous demandez que, devant les gendarmes, vous puissiez restituez les bijoux à sa mère, cela vous évitera de nombreux ennuis. Cela vous évitera aussi l'accusation de recel de bien volés. Le recel est un délit et si vous êtes condamné par un tribunal, cette condamnation figurera sur votre casier judiciaire, ce qui pourrait vous fermer la porte de bien des métiers.